

VILLE DE VERMELLES

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

Introduction

Dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires de la commune est, chaque année, inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

Promulguée le 7 Août 2015, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) en a modifié les modalités de présentation. Ainsi, l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose :

« Le budget de la commune est proposé par le Maire et voté par le Conseil Municipal.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Maire présente au Conseil Municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du vote du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. »

Concrètement, l'instauration d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB) apporte les deux principales modifications suivantes :

- les informations figurant dans le ROB doivent faire l'objet d'une publication, notamment sur le site Internet de la commune (lorsqu'elle en possède un),
- le débat afférent à la présentation de ce rapport doit obligatoirement faire l'objet d'une délibération spécifique.

En conséquence, le ROB doit dorénavant être transmis au représentant de l'Etat dans le département, ainsi qu'au président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) dont la commune est membre.

Contexte national

Le projet de loi de finances 2019 prévoit un redémarrage lent de l'activité économique avec un hypothèse de croissance de 1.7 % et une prévision d'inflation de 1.3% (1.6 en 2018)

Le projet de loi de finances 2019 demande aux collectivités de diminuer leurs engagements en réduisant fortement les dépenses de fonctionnement et l'endettement. Les collectivités vont rencontrer des difficultés pour mettre en œuvre cette consigne dans la mesure où l'Etat transfère aux collectivités de nouvelles charges sans compensation : dématérialisation, état-civile, prélèvement à la source, urbanisme.....

A court terme, la DGF (dotation globale de fonctionnement) est annoncée stable dans son enveloppe nationale

Au-delà de ces éléments de conjoncture qui vont contraindre l'action des collectivités et de leurs finances, demeure une forte incertitude fiscale avec la suspension progressive de la taxe d'habitation.

Rétrospective des éléments de gestion de la commune de Vermelles

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

	2016	2017	2018
charges à caractère général	998 578.00	896 159.00	1 105 198.72
charges de personnel	2 067 049.00	2 073 851.00	1 919 192.11
Autres charges de gestion courante	327 939.00	337 814.00	308 390.58
Charges financières	66 209.00	65 826.00	71 959.94
Charges exceptionnelles	28 195.00	26 563.00	18 141.29
	3 487 970.00	3 400 213.00	3 422 882.64

les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 0.66 % .

On notera une augmentation des charges à caractère général et une diminution des charges de personnel, suite à la mise en place de la prestation confiée aux Francas du Pas-de-Calais pour la mise en place des centres de loisirs et les activités périscolaires (animateurs rémunérés par les Francas et non plus par la ville)

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

	2016	2017	2018
Produits de services	165 742.00	243 402.00	263 513.56
Impôts et taxes	2 403 556.00	2 428 078.00	2 429 343.15
Dotations et participations	1 091 212.00	1 032 141.00	970 870.10
Autres produits	40 674.00	40 287.00	42 290.46
Produits financiers	113.00	137.00	114.00
Produits exceptionnels	206 131.00	93 772.00	24 606.60
Atténuation de charges	98 797.00	69 246.00	49 423.93
	4 006 245.00	3 907 063.00	3 780 161.80

Les recettes ont diminué de 3.24% entre 2017 et 2018. A savoir qu'en 2017 a eu lieu la vente de la parcelle sise rue Jules Guesde pour 80 000 € (article 775 produits exceptionnels)

Le chapitre dotations et participations est en baisse : expliqué par la suppression de l'aide financière pour les TAP et financement des apprentis perçus en 2017 et pas en 2018.

INVESTISSEMENT

Voir état ci-joint avec les reports sur l'année 2019

ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Objet	2019		2020		2021		2022		2023	
	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital
CONSTRUCTION COMPLEXE ADMINISTRATIF	17 110,60	56 890,15	14 561,92	59 438,83	11 899,06	62 101,69	9 116,90	64 883,85	6 210,11	67 790,64
TRAVAUX DE VOIRIE	8 302,42	65 417,14	5 524,82	68 194,74	2 629,29	71 090,27	190,60	18 239,18	-	-
AMENAGEMENT PLACE ET PARKING MAIRIE	23 405,07	67 228,59	21 441,01	69 192,66	19 419,57	71 214,11	17 339,08	73 294,60	15 197,79	75 435,88
RENOVATION ANCIEN C-SECOURS	5 030,07	44 650,21	4 658,32	45 021,96	4 283,47	45 396,81	3 905,50	45 774,78	3 524,38	46 155,90
VESTIAIRES-CLUB HOUSE	12 487,50	66 666,68	11 587,50	66 666,68	10 687,50	66 666,68	9 787,50	66 666,68	8 887,50	66 666,68
	66 335,66	300 852,77	57 773,57	308 514,87	48 918,89	316 469,56	40 339,58	268 859,09	33 819,78	256 049,10
total annuité	367 188,43		366 299,44		366 388,45		309 198,67		289 868,88	
annuité / habitant (4757 hab)	77,19		77,00		77,02		65,00		60,94	

EVOLUTION DE LA FISCALITE

évolution des bases et des taux	2016		2017		2018	
	bases	taux	bases	taux	bases	taux
taxe d'habitation	3 863 000,00	11,59	3 803 000,00	10,79	3 798 000,00	10,79
taxe foncier bâti	2 540 000,00	17,00	2 591 000,00	16,03	2 626 000,00	16,03
taxe foncier non bâti	77 800,00	59,04	74 700,00	52,28	76 500,00	52,28
produit	915 802,00		864 734,00		870 746,00	
compensations	80 133,00		98 760,00		99 425,00	

RATIOS FINANCIERS DE LA COMMUNE

	CA 2018	
	Vermelles	moy de la strate
dépenses réelles de fonctionnement / population (4688 hab)	730,14	839
produits des impositions directes/ population	185,74	464
recettes réelles de fonctionnement /population	806,35	1020
dépenses d'équipement brut / population	183,11	262
encours de la dette / population	642,61	795
DGF / population	149,58	161
dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	55,76	52,3

PERSONNEL COMMUNAL : STRUCTURE DE LA MASSE SALARIALE

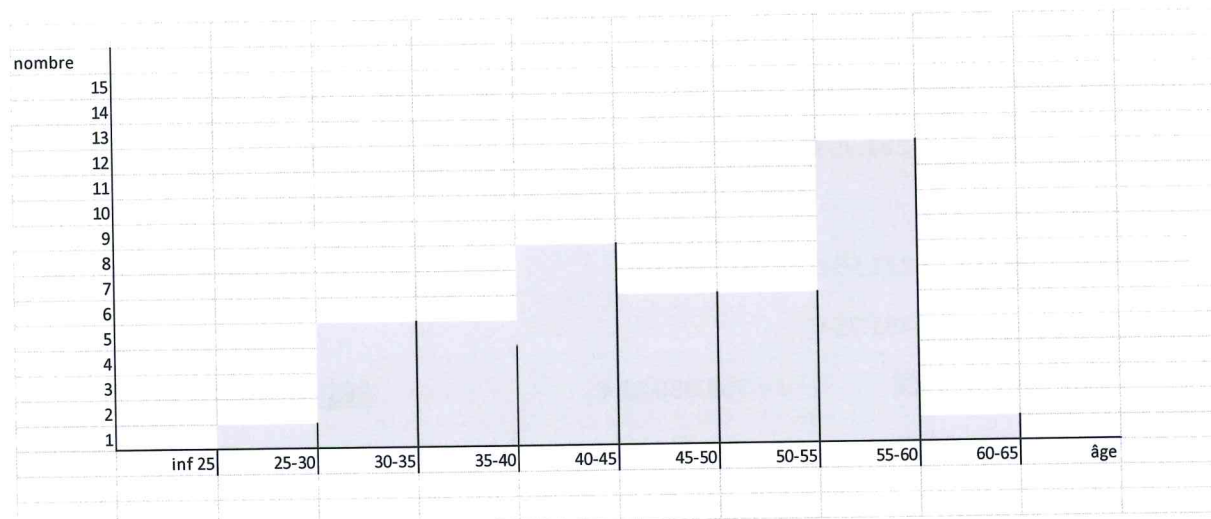
Evolution des effectifs depuis 2014

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
effectifs	48	49	47	47	43	44
dont temps non complet	11	10	11	11	10	8
répartition homme/femme	17/31	18/31	17/30	18/29	16/27	17/27
filière administrative et autres	18	19	19	19	17	18
filière technique	14	14	13	13	13	13
personnel de service	16	16	15	15	13	13

Evolution de la masse salariale depuis 2014

	2014	2015	2016	2017	2018
charges de personnel	1 983 000,31	2 059 864,31	2 067 048,66	2 073 851,37	1 919 192,11
		3,88	0,35	0,33	7,46

Pyramide des âges



RESULTATS DE L'EXERCICE 2018

BUDGET COMMUNE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Montant prévu : 4 426 991.03 €

Réalisé : 3 529 977.39 €

RECETTES

Montant prévu : 4 426 991.03 €

Réalisé : 3 790 154.97 €

RESULTATS DE L'EXERCICE : + 260 177.58 €

+ Excédent 2017 reporté : 804 232.03 €

Excédent 2018 : 1 064 409.61 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Montant prévu : 1 946 271.53 €

Réalisé : 1 136 281.90 €

RECETTES

Montant prévu : 1 946 271.53 €

Réalisé : 376 451.75 €

RESULTAT DE L'EXERCICE : - 759 830.15 €

+ Excédent reporté 2017 : 548 722.12 €

Déficit 2018 : 211 108.03 €

RESTES A REALISER :

Dépenses : 702 263.32 €

Recettes : 388 279.00

Besoin de financement :

313 984.32 €

Affectation du résultat d'exploitation

1 064 409,61 € -----) investissement : 525 092.35 € (211 108.03 € + 313 984.32 €)

-----) fonctionnement : 539 317.26 €

BUDGET EAU POTABLE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Montant prévu : 411 382.31 €

Réalisé : 278 257.52 €

RECETTES

Montant prévu : 411 382.31 €

Réalisé : 190 027.69 €

RESULTAT DE L'EXERCICE : - 88 229.83 €

+ Excédent reporté 2017 : 176 382.31 €

Excédent 2018 : 88 152.48 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Montant prévu : 27 860.82 €

Réalisé : 0.00

RECETTES

Montant prévu : 27 860.82 €

Réalisé : 3 332.28 €

RESULTAT DE L'EXERCICE : + 3 332.28 €

Excédent reporté 2017 : 24 528.54 €

Excédent 2018 : 27 860.82 €

Affectation du résultat d'exploitation : report en fonctionnement : 88 152.48 €

ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2019

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Poursuite d'une gestion rigoureuse

Concernant les charges de personnel, maintien des effectifs avec prise en compte des avancements de grades et d'échelon.

Le recrutement de 2 apprentis aux services techniques (espaces verts) n'a pas abouti.

Concernant les travaux d'entretien des bâtiments, poursuite des travaux de peinture dans les écoles.

Aménagement de jardins partagés sur un terrain communal rue Henri Duquesne face au stade Léo Lagrange

Petit matériel service espaces verts : 1 340.00 €

Décompactage du terrain synthétique : 6 700.00 €

Aménagement parterre de la cour de l'école du centre : 4 700.00 €

RECETTES

Maintien des recettes tarifaires

Maintien des taux d'imposition

Maintien du montant de l'attribution de compensation versée par la communauté d'agglomération

Stabilisation de la dotation globale de fonctionnement

Concernant le dégrèvement de la taxe d'habitation, le gouvernement a prévu de prendre en charge l'intégralité des pertes de recettes liées à cette décision

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Travaux de voirie et réseaux :

- Eclairage public avec la poursuite du programme de remplacement des lampadaires : chemin d'Halles, rue de la paix, rue de la victoire, chemin de Bully, chemin de Cuinchy, rue Casimir Beugnet, parking de la résidence autonomie Henri Lucas, rue de Glauchau.
Estimatif : 89 866.42 €
- Réfection du chemin de Lens (prolongement rue Henri Duquesne)
Estimatif : 171 000.00 €

Travaux de bâtiments

- Transformation de l'ancien dispensaire de la CARMI en Structure Multi-accueil petite enfance
- Alarmes intrusion à l'espace Mandela, espace Acthergal, salles polyvalentes du stade Léo Lagrange : estimatif : 16 170.00 €
- Changement de la porte arrière du centre social : 3 614.00 €

Matériels et équipement

- Achat de tapis de judo : 4 800.00 €
- tapis de protection salle du COSEC : entre 21 000.00 €
- défibrillateurs pour le club house et la salle des fêtes : 3 000.00 €
- perceuse magnétique pour les services techniques : 800.00 €
- débroussailleuse : 500.00 €
- balconnières : 2 500.00 €
- acquisition ordinateur PC pour le cimetière (Stéphanie B)
- panneaux d'information (mobilier urbain) : 7 000.00 €
- sono pour la salle des fêtes : 600.00€
- mobilier bibliothèque : 1 800.00 €
- acquisition de poubelles (mobilier urbain) : 3 500.00 €
- équipement d'une classe école maternelle J. Prin suite à ouverture : 4 000.00 €

RECETTES

- demande de subvention pour les travaux d'éclairage public à la FDE
- demande de subvention pour les tapis de judo

Conclusion

L'impact des décisions de l'Etat sur les dépenses et recettes des collectivités territoriales fait qu'il est important de continuer à être vigilant sur la situation financière de la commune et poursuivre une gestion rigoureuse des deniers publics.

Tout en continuant à contribuer à l'effort financier, la commune a fait le choix de maintenir les services publics à la population et opérer des réductions budgétaires sur ce qui affecte le moins les familles.

La situation financière de la commune est saine et permet d'aborder l'année 2019 sereinement avec la poursuite des actions et projets sans augmenter les taux communaux des impôts locaux.

